



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-huit et le douze octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel,

Absents excusés : Monsieur AURRAN Robert représenté par M. IPPOLITO Philippe, Monsieur RALLON Daniel représenté par M. Roger MARIA.

Absents non excusés : Mesdames SAMPEDRO Nathalie, et SCHERHAG Marielle, Monsieur AUBERT Éric

Convocation du 5 octobre 2018

Nb de membres : 12

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2018_30D Bis: DM 2 Commune

Le Maire propose à l'assemblée délibérante les inscriptions budgétaires suivantes :

Au fonctionnement :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
8068/011	Autres matières & fournitures	Fonc.	D				1 201.20 €	-800.00 €	-800.00 €
615232/011	Réseaux	Fonc.	D				15 920.35 €	-888.00 €	-888.00 €
657361/65	Caisse des écoles	Fonc.	D				1 860.74 €	800.00 €	800.00 €
673/67	Titres annulés (exerc.antér.)	Fonc.	D				0.00 €	875.00 €	875.00 €
739221/014	FNGIR	Fonc.	D				8 247.00 €	13.00 €	13.00 €

Total de la décision modificative :

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	27 229.29 €	0.00 €	0.00 €
Recettes			

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :
APPROUVE les dispositions ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le
Et publication ou notification du



LE MAIRE
Roger MARIA